

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc poursuit sa mobilisation pour la rénovation énergétique

La rénovation énergétique est au cœur des priorités de la CCPMB, c'est pourquoi cet hiver nous proposons des actions pour encourager les habitants à franchir le pas et à engager des travaux.

2 actions sont actuellement au cœur de ce dispositif : le prêt de thermokit et l'accompagnement des projets avec le programme Habiter mieux.

- **Prêt d'un THERMO KIT (jusqu'au 29 mars)**

Qu'est-ce-que c'est ?

La CCPMB vous prête gratuitement pendant 3 jours un thermo kit. Il s'agit d'une mallette comprenant différents instruments de mesure pour faire un état des lieux complet de son logement et débusquer les déperditions d'énergie et d'eau.

Un technicien analyse ensuite les données et vous aide à diagnostiquer les faiblesses de votre logement pour vous proposer des solutions de rénovation.

Comment en bénéficier ?

Pour emprunter le thermo kit : CCPMB : 04 50 78 12 10 / accueil@ccpmb.fr

C'est entièrement gratuit et il reste des disponibilités.



- **Un accompagnement dans le cadre du programme 'HABITER MIEUX'**

Qu'est-ce-que c'est ?

Il s'agit, selon votre revenu fiscal, de bénéficier d'un accompagnement gratuit personnalisé pour identifier les travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage menuiserie, VMC...) à réaliser dans votre logement et mobiliser les aides financières spécifiques.

Déjà 75 foyers bénéficiaires (retraités, jeunes propriétaires,...) du programme avec en moyenne 60 % d'aide pour les travaux.

Ce programme concerne également les propriétaires bailleurs (sans condition de ressources).



Comment en bénéficié ?

Renseignements gratuit auprès du prestataire retenu par la CCPMB - Soliha : 04 50 09 99 32 / accueil@act-habitat.asso.fr

Permanences gratuites sans rendez-vous

- Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 13h30 à 16h à la Maison des services au public, 109 rue Justin, Sallanches
- Les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois de 9h30 à 12h à la CCPMB, 648 chemin des Prés Caton, Passy

Financement : Etat (Anah), Département de Haute-Savoie et CCPMB

Un exemple à découvrir

Une famille réside sur l'une des 10 communes a changé sa chaudière et ses menuiseries extérieures pour un investissement de 18 370 € TTC.

Le programme Habiter Mieux lui a permis d'obtenir 18 370 € d'aide directe (7 600 € de l'Etat, 2 000 € du Département et 1 000 € de la CCPMB) soit 58%.

Les 7 770 € restant à charge, seront en partie amortit grâce aux économies réalisées sur les factures d'énergie.

Pourquoi pas vous ?

Renseignez-vous c'est gratuit.

Contact

Elisabeth AMBLARD- 06 47 66 34 80, e.amblard@ccpmb.fr